



## Association pour la Promotion de l'Alsace en Roumanie

### Revue de presse alsacienne semaines 35 - 39 / 2016

#### Sommaire :

- Numérique - Ses logiciels sont vendus dans le monde entier / Caldera fait grande impression,
- Petersbach - Parcours insolite / De l'Alsace à la Norvège, le voyage du boulanger,
- Patrimoine - Environnement Maisons à colombages : le décret qui fâche,
- Transport aérien : Consolider le fret,
- Entreprise Saf : 35 ans au service du luxe,
- Chambres consulaires - Journée de l'économie alsacienne / Une région, des opportunités,
- Schirmeck - Histoire / Le Mémorial remodelé,
- Agriculture Alsace: jusqu'à 30% de pertes prévues pour la récolte de choux à choucroute à cause de la météo,
- Consommation - Téléphonie / Vers la fin des frais d'itinérance,
- Schiltigheim - Un musée du jeu vidéo d'ici la fin de l'année !
- Musique - Premier album Léopoldine HH surgit hors du pot,
- Strasbourg - Hôtel-de-ville / Le dalaï-lama reçoit le prix Marcel-Rudloff,
- Haut-Koenigsbourg - Inauguration du Chemin des châteaux forts « L'Alsace, terre de châteaux forts »,
- Art - Un prêt du musée des beaux-arts de Strasbourg : Valentin de Boulogne s'en va à New York,
- Tourisme - Bilan de la saison estivale en Alsace / Un été avec des hauts et des bas,
- Wissembourg - Outils Wolf / Les salariés se sentent abandonnés,
- Saverne - Direction d'orchestre Alexandre Jung : un chef à Londres,
- Immobilier - Aide à la vente / Visite virtuelle avec Gizmo,
- Vins - Deux Alsaciens parmi les meilleurs cavistes,
- Drulingen - Soulagement chez Sotralentz / En redressement judiciaire,
- Les noms des sept nouvelles régions officiels - Grand Est pour de bon, c'est au JO,
- Enseignement – Ecole d'ingénieurs informaticiens Ensiie / Le coup de massue,
- SNCF- Dernier train de nuit pour Nice !

---

#### **Numérique - Ses logiciels sont vendus dans le monde entier / Caldera fait grande impression**

Éditeur de logiciels dédié à l'impression grand format, l'alsacien Caldera exporte ses programmes dans le monde entier. La pépite du software qui s'inscrit dans l'essor de l'impression numérique s'agrandit sur son site au parc d'activités d'Eckbolsheim.

Derrière les bâches publicitaires sur les façades d'immeubles ou les maillots géants déployés dans les stades de football lors de l'Euro se cache une PME alsacienne : Caldera, une entreprise en pleine effervescence créative, à l'image du cratère volcanique qui lui donne son nom.

Affichage publicitaire, décoration, papier peint, tissu, plastique, verre, bois, céramique : les applications et les supports de ses logiciels d'impression sont multiples.

#### **Un potentiel énorme dans le textile**

La communication visuelle, son métier historique, représente 80 % de son activité. Mais depuis un an et demi, l'éditeur de logiciels s'intéresse au secteur industriel et pousse ses pions dans le textile. « Aujourd'hui, sur 32 milliards de m<sup>2</sup> imprimés, le numérique ne représente que 2 %. Sur le marché du textile, le potentiel en volume est énorme », estime Joseph Mergui, président-fondateur de Caldera.

Voilà 25 ans que les logiciels de la société pour l'imagerie de très haute définition sont dans le paysage alsacien. Grâce à cet outil, l'entreprise créée en 1991 en pleine guerre du Golfe a travaillé sur de l'imagerie satellite et militaire.

De fil en aiguille, elle s'est retrouvée propulsée dans le monde de la couleur avec la démocratisation de l'impression numérique jet d'encre.

Quant au choix grand format - de 60 cm à 5 m de large - « c'était un créneau un peu exotique à l'époque, personne n'y croyait », sourit son dirigeant. Un créneau de niche. « Dans l'édition de logiciels grand format industriels, il existe une dizaine d'acteurs significatifs dans le monde, mais un seul français et il est alsacien. » Très internationalisée, Caldera réalise 85 % de son chiffre d'affaires à l'export dans près de 70 pays. Elle travaille pour une clientèle de professionnels de l'imprimerie.

En plein développement, la PME a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 10 millions d'euros pour un résultat net après impôts de 1 million d'euros en 2015, s'offrant une coquette rentabilité commerciale de 10 %.

L'effectif suit la même courbe. De 22 personnes en 2008, il est monté aujourd'hui à 90 salariés, dont 70 au siège d'Eckbolsheim. La société a une filiale aux États-Unis, des représentants en Chine et en Amérique Latine.

### **Une équipe jeune et cosmopolite**

« On s'est développé avec une croissance organique. C'est plus lent, c'est plus dur. On n'a jamais viré personne, et on n'a fait qu'embaucher », précise Joseph Mergui. Le fabricant de logiciels s'appuie sur une équipe jeune, 31 ans de moyenne d'âge, et cosmopolite qui compte une douzaine de nationalités : chinoise, mexicaine, péruvienne, vénézuélienne, tchèque, slovène... Un creuset culturel et de matière grise qui a un petit air de Silicon Valley.

Implantée au parc d'activités d'Eckbolsheim depuis 2004, Caldera est en train de construire pour 2 millions d'euros un nouveau bâtiment qui doublera sa surface à 2 500 m<sup>2</sup>. La société se retrouve aujourd'hui « face au nouveau défi d'une croissance à deux chiffres », Elle poursuit sa diversification dans la « 3D, les logiciels d'affichage dynamique, et une montée en puissance dans le textile ». Ses projets d'innovation peuvent compter sur le soutien bpfirance dont « le concours nous est précieux », souligne Joseph Mergui.

Au détour d'une phrase sur sa volonté de « faire grandir son entreprise à Strasbourg », le patron s'autorise une remarque sur la difficulté d'entreprendre en France. « Caldera, c'est une superbe aventure, un laboratoire, mais avec un contexte compliqué fiscalement, dans un pays qui ne reconnaît pas ses entrepreneurs ».30.08.2016

---

## **Petersbach - Parcours insolite / De l'Alsace à la Norvège, le voyage du boulanger**

Loïc Serfass a quitté Petersbach il y a six ans pour aller poser ses valises en Norvège. Le jeune boulanger de 27 ans travaille actuellement dans sa 11e boulangerie au pays des fjords !

« Quand on est Français, c'est très facile de trouver un travail dans les domaines de la gastronomie en Norvège. Nos formations sont reconnues et nos artisans recherchés », explique Loïc Serfass. Son brevet professionnel en poche, le jeune homme a décidé du jour au lendemain de partir. Il n'a jamais regretté son choix.

Naviguant d'un établissement boulanger à l'autre au gré de ses envies de découverte, il a fini par atterrir sur une petite île de l'archipel des Lofoten, au nord de la Norvège. La commune de Å est un ancien village de pêcheurs transformé en musée grandeur nature, un peu comme l'Écomusée d'Ungersheim. Ses cabanes en bois sur pilotis s'étendent sous les aurores boréales.

Loïc Serfass travaille à la boulangerie du musée, sur un four à bois vieux de 240 ans. Cet été, il a reçu environ 1 600 clients par jour. En hiver en revanche, quand Å est plongé dans la nuit 24 heures sur 24, le village compte 18 habitants. Cette vie dans le cercle polaire lui plaît, et il l'affirme : « Je ne pourrais plus revenir en France aujourd'hui. »02.09.2016

---

## **Patrimoine - Environnement Maisons à colombages : le décret qui fâche**

Un décret précise les travaux d'isolation à réaliser en cas de ravalement. Des associations s'inquiètent de ses conséquences pour les maisons traditionnelles.

L'association pour la sauvegarde de la maison alsacienne (Asma) a écrit à la ministre de l'Environnement, Ségolène Royal, pour lui dire tout le mal qu'elle pensait du décret paru le 31 mai relatif « aux travaux d'isolation en cas de ravalement de façade, de réfection de toiture ou d'aménagement de locaux en vue de les rendre habitables », dans le cadre de la loi sur la transition énergétique. Le texte doit entrer en vigueur le 1er janvier 2017.

### **Le coût d'une dérogation**

Concrètement, tous les bâtiments qui feront l'objet de travaux de ravalement importants devront être soumis à une isolation thermique. Mais l'Asma craint que celle-ci soit réalisée, « dans la majorité des cas, de l'extérieur », explique Clémentine Josseaume, membre de l'association. En d'autres termes, les habitations seront habillées d'une seconde peau, puisque l'isolation thermique extérieure (ITE) consiste « à coller sur le mur un isolant lui-même recouvert d'un parement ».

Le texte a prévu des dérogations afin d'éviter que les maisons à colombages, en Alsace ou dans d'autres régions, disparaissent de nos paysages, mais ces exemptions « seront accordées sur la base d'une note argumentée rédigée par un professionnel, comme un architecte, ce qui entraînera un coût supplémentaire », avertit l'Asma.

« Ce décret est une aubaine pour les revendeurs de matériaux et les entreprises du BTP à qui vous ouvrez les portes d'un marché colossal, au détriment de nos maisons alsaciennes qui subiront un préjudice esthétique voire structurel probablement irrémédiable », s'inquiète l'association dans son courrier à Ségolène Royal.

Ce que craint le plus l'Asma, c'est que la méconnaissance du texte, et notamment de ses dérogations, pousse des propriétaires et entrepreneurs à réaliser des isolations extérieures inopportunes et à « remplacer l'enduit défraîchi de la maison à colombages par une plaque en polystyrène, un produit dérivé du pétrole avec lequel la majorité des ITE est effectuée. »

### **Modification du décret**

« Les maisons alsaciennes doivent respirer, notamment pour éviter au bois de pourrir », explique Frédéric Cueney, également de l'Asma. « L'esprit de la loi est d'améliorer la performance énergétique des habitations et de réduire la facture d'énergie des particuliers, pas de provoquer la mort à petit feu de la maison alsacienne. »

L'Asma, qui a demandé à être reçue par la ministre, réclame avec d'autres associations une modification du décret : elle souhaite que « tout le bâti avant 1948 soit exclu du texte. » De son côté, la société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France, dont le siège est à Paris, s'apprête à demander son abrogation au Premier ministre, Manuel Valls, et menace de saisir le Conseil d'Etat si elle n'obtient pas satisfaction. Il n'a pas été possible d'obtenir de réaction du ministère de l'Environnement hier.04.09.2016

---

## **Transport aérien : Consolider le fret**

Les deux aéroports alsaciens misent sur le fret, mais pas avec les mêmes moyens. Avec son nouveau terminal cargo ouvert en 2015, l'EuroAirport de Bâle-Mulhouse veut booster le transport de fret.

À Strasbourg-Entzheim, le trafic est stable avec 30 000 tonnes par an de fret camionné et de fret avionné (en soute), ce dernier représentant un peu moins de 10 % du total. « Mais les infrastructures actuelles sont saturées. L'aéroport a le projet de construire un nouveau bâtiment dédié en 2018, pour répondre aux besoins des industries locales avec le développement des activités pharmaceutiques (Lilly) et agroalimentaires sur la zone de chalandise de l'Eurométropole », indique Thomas Dubus, le directeur. Le fret, qui représente 200 emplois, est « un vecteur de développement pour valoriser le foncier de l'aéroport, » poursuit-il. Aujourd'hui, FedEx est implantée à Entzheim avec une base logistique, mais n'a pas d'avion sur le site.

Pour l'EuroAirport, le fret est un secteur stratégique stimulé à grand renfort d'investissements. C'est aussi le 2e employeur de la plateforme avec 1 100 personnes. En 2015, le volume d'activité a atteint 101 000 tonnes. Pour cette année, Bâle-Mulhouse table sur une croissance sage de 3 %, avec 103 000 tonnes. L'EuroAirport opère dans le fret tout cargo (avions de grande capacité type Boeing 777F), le fret express et le fret camionné. Les deux premières activités enregistrent une progression respective de 29 % et de 10 % à fin juin.

Quid des vols de nuit ? « Pour le fret express, la plupart des atterrissages ont lieu entre 5 h et 6 h et 22 h et 23 h pour la deuxième vague. Les décollages s'effectuent entre 23 h et minuit », précise Vivienne Gaskell, responsable communication de la plateforme.

Après un investissement de 40 millions d'euros dans un nouveau terminal cargo de 21000 m2 adapté au transport de marchandises thermosensibles (produits pharmaceutiques...), l'EuroAirport a engagé l'extension et la rénovation du terminal de fret express. Le chantier, chiffré à 3 millions d'euros, vise à regrouper sur un seul site les sociétés opérant dans ce secteur. Aujourd'hui, elles sont quatre : DHL, FedEx, TNT et UPS.

Depuis la mise en service du nouveau terminal cargo, Bâle-Mulhouse est passé d'un à six vols hebdomadaires, assurés par cinq compagnies aériennes. L'objectif est de monter à 10 à 12 vols par semaine. « On veut pouvoir traiter 50 % de l'ensemble du fret aérien de la région d'ici 2020 », indique la porte-parole de l'EuroAirport.06.09.2016

---

## **Entreprise Saf : 35 ans au service du luxe**

Implantée à Héisingue, la Société alsacienne de fabrication (Saf) est spécialisée dans l'injection de matière plastique. La PME produit, entre autres, les bouchons des flacons de parfum pour les grands noms de l'industrie du luxe.

Dans le hall d'entrée de la Société alsacienne de fabrication (Saf) à Héisingue, de fausses bouteilles de parfum, deux à trois fois plus grandes que la normale, accueillent les visiteurs. La société, fondée en 1981, s'est en effet spécialisée dans l'injection de matière plastique, et notamment dans la création de bouchons pour les parfums des plus grandes marques de luxe.

### **Une collaboration avec Vitra**

Aujourd'hui, c'est Sandrine Riss Kuntzelmann qui est à la direction de la Saf, sous la présidence de son père, Bruno Riss. C'est le grand-père qui a fondé la société il y a 35 ans. « Mon père et moi-même travaillions chez Plasco, à Huningue, et il était très ami avec la famille fondatrice de Vitra, les Fehlbaum, explique Bruno Riss. Alors qu'il était en cours de retraite anticipée, les Fehlbaum lui ont parlé de leur souhait de monter une structure en Alsace. »

C'est ainsi que la Saf s'est implantée, dans un premier temps, à Blotzheim. « Nous faisons de l'injection de matière plastique et du moussage pour Vitra et pour l'automobile », détaille le président. C'est son arrivée, quelques années plus tard, qui a conduit l'entreprise à se diversifier dans les cosmétiques. En 1995, elle a décidé de se spécialiser dans cette industrie, créant deux sites séparés dans la commune, notamment à cause d'un important incendie qui a ravagé les 8 000 m<sup>2</sup> dédiés au moussage.

Les Riss et les Fehlbaum travaillent ensemble jusqu'en 1999 et le souhait d'avoir une entreprise entièrement familiale. « Nous en avons profité pour déménager à Héisingue, en 2003 sur ce site de 8 500 m<sup>2</sup>, le berceau de la famille Riss et de celle de maman » précise Sandrine Riss Kuntzelmann.

### **Dior, Chanel et Paco Rabanne**

La société est maintenant reconnue dans le monde du cosmétique pour son travail du surlyn – une matière plastique développée par la société Dupont – « qui donne, au final, des pièces très cristal ». Une finition recherchée particulièrement par les grands noms du luxe : Givenchy, Dior et Kenzo pour le groupe LVMH, Lancôme pour le groupe L'Oréal, Paco Rabanne et Nina Ricci du groupe Puig, Chanel ou encore Clarins et les flacons des parfums Thierry Mugler... « dont l'usine de conditionnement est située à Strasbourg, ce qui est pratique », sourit la directrice.

Ces entreprises passent commande à partir d'un design, que la Saf adapte : il faut rester proche de la demande tout en la rendant réalisable. La fabrication du moule est ensuite sous-traitée, « à des entreprises françaises ou allemandes », avant le lancement de la production, à base de billes de matières plastiques chauffées et mises sous pression.

Outre les parfums, l'entreprise produit également des contenants et des bouchages en plastique. « Nous avons notamment un brevet sur un pot de crème en plastique de Chanel, pour lequel nous sommes les seuls fournisseurs, et nous travaillons au développement, avec L'Oréal, d'un mascara du futur. » Maintenant bien installée dans le monde du parfum, la Saf travaille sur son image dans le maquillage.07.09.2016

---

## **Chambres consulaires - Journée de l'économie alsacienne / Une région, des opportunités**

Huit mois après la création de la grande région, les représentants des chambres consulaires ont constaté hier, lors de la journée de l'économie alsacienne, qu'elle pouvait finalement être source d'opportunités pour les entreprises du territoire.

Les chefs d'entreprise sont des gens pragmatiques. « La grande région n'est pas une évidence au départ », a rappelé hier Bernard Stirnweiss, le président de la CCI d'Alsace, mais puisqu'elle s'impose à eux, ils ont décidé d'en tirer le meilleur parti. Et finalement, ils parviennent à y trouver leur compte : « Cette démarche volontariste débouche sur des choses très positives », a constaté M. Stirnweiss.

Une opinion manifestement largement partagée par les quelque 500 entrepreneurs, représentants professionnels et élus réunis, autour du préfet, au Palais de la musique et des congrès de Strasbourg à l'occasion de la 6e journée de l'économie alsacienne. 75 % d'entre eux ont estimé, au terme d'un rapide sondage, que « le Grand Est est une bonne opportunité pour les entreprises alsaciennes ».

Cette construction nouvelle permet en effet aux PME, qui regardaient jusqu'à présent plutôt vers l'Allemagne, « de se tourner vers l'ouest » et d'y trouver des occasions de développer leur activité, a constaté le président de la CCI. « Nous sommes aujourd'hui à la frontière de l'Île-de-France, de la Belgique et du Luxembourg », a souligné Bernard Stalter, le président de la chambre de métiers.

La grande région « qui demande beaucoup d'énergie », a renchéri Jean-Paul Bastian, premier vice-président de la chambre d'agriculture, représente également « une vraie opportunité pour faire vivre des grands projets porteurs », susceptibles d'offrir de nouveaux débouchés à l'agriculture alsacienne.

Immense chantier

Enfin, ont reconnu les trois dirigeants, « le fait de mieux s'organiser à un niveau plus large » et « de mutualiser des services » et de « créer des synergies », « nous permettra » à terme « d'économiser de l'argent » et donc « d'avoir plus de ressources pour accompagner les entreprises ».

Pour concrétiser, aussi, quelques grands projets de développement économiques : le déploiement du numérique pour Bernard Stalter, la construction de liens plus étroits avec l'industrie agroalimentaire pour Jean-Paul Bastian et le soutien à l'innovation pour Bernard Stirnweiss.

« Cet immense chantier » qui nous « oblige à être stratège » et à mettre en place une organisation pour « être proches des citoyens et des entreprises », se traduira à terme par plus de simplification, a promis le président de la région Philippe Richert. « Nous continuerons aussi à faire la promotion des identités « des différents territoires tout en en « construisant une nouvelle », a-t-il précisé.

De manière plus opérationnelle, le Grand Est compte bien devenir « la première région numérique de France » en amenant la fibre optique dans chaque maison. Celle aussi qui met le plus l'accent sur l'enseignement de l'allemand. « Nous allons peut-être mettre en place le bilinguisme à parité dans les autres territoires », a précisé M. Richert. La région compte enfin augmenter la part de son PIB consacré à l'innovation.

Pour cela, il faut des moyens, a terminé le président de l'ARF, à la recherche de 600 millions d'euros pour financer les nouvelles compétences économiques des régions. Et si possible autre chose que la taxe un temps envisagée avec Matignon qui avait suscité beaucoup de protestations. « Il faut qu'on revoie la copie », a-t-il insisté. Réponse, sans doute, avant la fin du mois.08.08.2016

---

## **Schirmeck - Histoire / Le Mémorial remodelé**

La refonte du Mémorial de l'Alsace-Moselle a démarré, les engins de chantier s'activent maintenant sur le site.

Pour l'heure, on peut toujours visiter le Mémorial de l'Alsace-Moselle (MAM) de Schirmeck, les travaux qui ont démarré la semaine passée n'impactant pas directement le circuit de découverte des lieux. La structure sera fermée par la suite, le 5 décembre. Le remaniement de l'endroit et l'adjonction d'une salle végétalisée, côté nord-est, demanderont plusieurs mois de chantier. Le Mémorial devrait ensuite rouvrir à l'automne 2017.

### **4,2 millions d'euros**

Le projet de restructuration avait été présenté sur place le 23 juin 2015 par Alain Ferry, député honoraire, président du Mémorial et maire de Wisches, village contigu à Schirmeck, et par Philippe

Richert, alors président de « l'ancienne » région. Une enveloppe de 4,2 M€ a été programmée pour ce dossier, financée quasiment pour moitié (2 millions) par la Région, le solde par l'Europe.

Un accent tout particulier sera mis sur la construction européenne dans le nouveau Mémorial, volet qu'il abordait, mais pas suffisamment aux yeux des initiateurs du dossier de rénovation. Le MAM devrait également changer d'appellation. Alain Ferry explique souvent que lorsqu'il évoque le Mémorial, « les gens croient qu'il s'agit d'un monument, d'une stèle... Alors qu'on a tout de même affaire à autre chose ! ».

### **L'Europe racontée**

Des tablettes tactiles doivent permettre aux futurs visiteurs (actuellement environ 45 000 par an, dont de nombreux scolaires) de découvrir le Mémorial revu et amélioré, avec 400 m<sup>2</sup> ajoutés à l'espace existant.

Côté technique et administratif, tous les marchés du chantier ne sont pas attribués, quatre lots étant en discussion.

Le vitrage du hall sera déposé et remplacé pour améliorer l'isolation. À l'intérieur, les contenus des expositions seront enrichis, notamment en ce qui concerne le retour de l'Alsace à la France en 1918. Une nouvelle iconographie sera mise en place dans la salle dite « des portraits ». Des volumes non exploités le seront, notamment au-dessus de l'espace qui simule la gare.

Dans la salle qui sera construite, on découvrira un film sur l'Europe, documentaire qui reste à créer, avec projection « murs-plafond ». Toute la chronologie européenne sera racontée dans ce Mémorial reconfiguré.

Durant la période de fermeture, le MAM souhaite ne pas se faire oublier : des événements hors les murs sont envisagés.09.09.2016

---

### **Agriculture Alsace: jusqu'à 30% de pertes prévues pour la récolte de choux à choucroute à cause de la météo**

Les producteurs de choux à choucroute prévoient une récolte en recul de 15 à 30%, à cause des pluies et inondations en juillet qui ont partiellement détruit les parcelles, a-t-on appris ce vendredi auprès de l'Association pour la valorisation de la choucroute d'Alsace (Avca).

«Sur les terrains inondés, le manque est de l'ordre de 15%, mais cela peut aller jusqu'à 30% de pertes», a indiqué Sébastien Muller, président de l'Avca.

«Il y a des parcelles qui sont très belles, d'autres sont complètement détruites. L'eau y a stagné plusieurs jours et au bout de 2 à 3 jours les plants sont morts», a expliqué M. Muller, confirmant des informations du site du journal 20 minutes.

Le président de l'Avca souhaite cependant rester prudent avant de se prononcer sur les volumes définitifs, préférant attendre l'évolution des choux sur les variétés tardives.

«On est incertain sur les variétés tardives. Il faut attendre la fin novembre, quand la récolte sera épuisée», a précisé M. Muller.

«La choucroute est un produit qui parle à tout le monde, mais il ne faut pas oublier que le chou subit aussi les aléas de la météo», a-t-il commenté.

Sans préjuger d'une augmentation du prix de la tonne de choux à choucroute, le président de l'Avca estime souhaitable qu'il y ait «un effet» sur les prix.

Il faudrait «aider les producteurs, si tant est qu'on puisse le faire, et que la clientèle des choucrouteries le permette. Il faut une logique dans toute la chaîne jusqu'au client final», suggère M. Muller.

En 2015, les producteurs de choux à choucroute avaient déjà connu «une année catastrophique» à cause de la sécheresse, a rappelé l'Avca.

L'Alsace est la première région française productrice de choux à choucroute, avec entre 25.000 et 27.000 tonnes par an, soit 70 à 80% des volumes nationaux.

Producteurs et choucroutiers alsaciens espèrent obtenir prochainement la validation européenne de l'indication géographique protégée (IGP) «choucroute d'Alsace» qui pourrait intervenir d'ici à la saison prochaine, selon l'Avca.09.09.2016

---

## Consommation - Téléphonie / Vers la fin des frais d'itinérance

Lorsqu'on utilise son téléphone portable depuis l'étranger, il se connecte automatiquement au réseau local : c'est l'itinérance locale qui a un coût pour l'abonné. Ces frais vont progressivement disparaître jusqu'en juin 2017.

À l'heure actuelle, dès lors que vous vous trouvez dans un pays de l'Espace économique européen (EEE) ainsi qu'en Islande, au Liechtenstein ou en Norvège, les règles de l'Eurotarif sont appliquées. Autrement dit, depuis le 1er juillet 2012, les tarifs pratiqués par votre opérateur sur les communications vocales, les SMS/MMS et les données mobiles (Internet) sont réglementés (règlement européen "Roaming III"- itinérance). Dès que vous passez la frontière, vous recevez un message (souvent sous forme de SMS) de votre opérateur vous informant des tarifs applicables. Et si vous en faites la demande, celui-ci a l'obligation de vous fournir une information tarifaire plus détaillée.

Autre point important, à partir du moment où votre consommation de données mobiles dépasse ou égale les 50€ HT, le règlement "Roaming III" lui impose de bloquer votre connexion internet. Avant cela, il a l'obligation de vous envoyer un message d'avertissement lorsque 80 % du montant du plafond est atteint. Concernant les smartphones, en principe, les usages internet mobile sont désactivés par défaut à l'étranger. Donc, une fois arrivé sur place, vérifiez que l'onglet "données à l'étranger" (dans la partie "réglages") de votre mobile est inactif.

Mais les choses vont changer. Les frais d'itinérance ayant été jugés comme un obstacle à la libre circulation au sein de l'Union européenne (UE), les autorités européennes ont décidé d'y mettre fin.

### Période de transition

Afin de s'adapter au règlement 2015/2120 du 25 novembre 2015, les opérateurs et autorités de contrôle disposent d'une période de transition. Elle a démarré le 30 avril dernier et se terminera le 14 juin 2017. Durant cette période, les opérateurs vont devoir baisser significativement leurs prix en itinérance. Seule une somme minimale, s'additionnant aux tarifs nationaux, pourra être facturée (5 centimes d'euros supplémentaires par minute). D'après la Commission européenne, « ces frais maximums reviendront environ 75 % moins chers que les plafonds actuellement en vigueur dans l'UE ». Selon toute vraisemblance, et sous réserve que le cadre réglementaire de l'UE sur les télécommunications ait été révisé avant cette date, les frais d'itinérance devraient disparaître à partir du 15 juin 2017. Ce qui signifie qu'appeler un proche depuis chez soi ou à partir d'un autre pays de l'UE coûterait la même somme.

Cependant, pour protéger les opérateurs de certains abus, comme l'itinérance permanente, ceux-ci seront autorisés, dans le cadre d'une « politique d'utilisation raisonnable », à facturer un supplément de prix (moins élevé que les plafonds actuels, selon l'art. 6 ter du règlement). Un abonnement souscrit auprès d'un opérateur français, alors que l'abonné utilise son portable quotidiennement en Allemagne, pourrait entrer dans ce cas de figure.

Enfin, dans des « circonstances particulières et exceptionnelles » (art. 6, quater du règlement), l'Arcep, le "gendarme" des télécoms, pourrait autoriser un opérateur à mettre en place une surtaxe minimale. Pour cela, il devrait démontrer que la viabilité de son modèle tarifaire national en dépend. 13.09.2016

---

## Schiltigheim - Un musée du jeu vidéo d'ici la fin de l'année !

Ce sera, selon ses créateurs, la première structure du genre opérationnelle dans l'Hexagone : le Pixel Museum doit ouvrir ses portes fin 2016 dans la cité des brasseurs.

Il y avait Berlin, Tokyo, Rome, Nottingham et le Texas, il faudra bientôt compter avec... Schiltigheim ! C'est désormais officiel, la cité des brasseurs accueillera sous peu un véritable musée du jeu vidéo. Le Pixel Museum, c'est son nom, devrait être « le premier du genre opérationnel en France, et le sixième dans le monde », affirme Jérôme Hatton, directeur de l'école strasbourgeoise Ludus Académie qui porte le projet avec le soutien de la municipalité.

**« On a oublié de traiter le jeu vidéo comme un patrimoine à part entière »**

Appelé à s'installer dans un bâtiment sis rue De-Lattre-de-Tassigny, sur une superficie de plus de 1000 mètres carrés, le Pixel Museum se fera autant lieu de conservation qu'espace de pédagogie. « Le jeu vidéo est un média récent, mais on a longtemps oublié, comme pour le cinéma, de le traiter comme un

patrimoine à part entière, explique Jérôme Hatton. Et c'est un patrimoine vivant. Nous, on veut faire en sorte d'inviter les gens à le découvrir, à le comprendre et à y jouer ».

Voulu interactif autant que possible, le musée envisagé proposera ainsi une scénographie mêlant découverte de titres emblématiques pad en mains et présentation de pièces (parfois sous vitrine, eu égard à leur rareté) retraçant la grande histoire des jeux vidéo, notamment dans l'Hexagone. « On ne le sait pas assez mais la France a joué un rôle très important dans cette industrie, milite de fait Jérôme Hatton. Et l'Alsace aussi ! Vous saviez qu'Alcatel a produit des consoles, comme la Visiomatic 101 ? C'est aussi dans la région que Karl Ferdinand Braun a inventé le tube cathodique, si important pour les jeux, en 1892 ! C'est notre manière de dire qu'un tel musée a toute sa place ici : l'histoire locale est liée à celle du média, même si beaucoup l'ont oublié. »

Logiciels, machines parfois rarissimes (dont une effarante machine à coudre Singer de modèle Izek 1500 couplée à une console portable Gameboy Pocket), concept-arts pour la partie exposition... Le fonds du musée, à l'écoute de toutes les autres formes d'art, sera constitué de plus de 25 000 pièces, issues pour la plupart des collections de Jérôme Hatton et de Ludus Events, la structure événementielle intégrée à l'école. Celles-ci seront dévoilées progressivement. « On prévoit de fonctionner avec des expositions temporaires, détaille Mathieu Bernhardt, chef de projet chez Ludus Events. Notre première exposition devrait compter quelque 700 éléments ».

Dans une volonté d'exhaustivité, la structure accueillera par ailleurs des ateliers permettant de se familiariser avec la création de jeux vidéo, un espace de coworking dédié à la création au sens large et mettra en avant les productions indépendantes en posant la question de leur conservation, pour l'heure pas assurée. « Nous avons aussi en tête de développer une vraie bibliothèque spécialisée sur le média, ça manque », ajoute Jérôme Hatton.

Le musée représenterait un budget de plus d'un million d'euros, actuellement bouclé à plus de 95 % selon le directeur de Ludus Académie qui recherche activement ses derniers partenaires institutionnels et privés. Objectif : ouvrir d'ici décembre pour profiter de la dynamique du marché de Noël strasbourgeois. 14.09.2016

---

## **Musique - Premier album Léopoldine HH surgit hors du pot**

Elle signe avec Blumen im Topf un premier album enchanteur où cohabitent gravité et fantaisie, tonalité jazz et attachement à la chanson à texte. Léopoldine HH s'apprête à le défendre sur scène. Tout en poursuivant son travail de comédienne.

Elle a pris de la distance avec l'épisode télévisuel de La Nouvelle Star qui l'avait brutalement mise, en 2013, sous les feux des projecteurs hexagonaux. « C'était à la fois impressionnant et violent. Avec le recul, je crois que je suis partie au bon moment, juste après trois directs. Cela m'a permis de rester moi-même, de ne pas céder aux pressions des producteurs, et en même temps de bénéficier des avantages qu'une telle émission génère en termes de notoriété et de perspectives professionnelles. »

Et puis dans un éclat de rire, regard narquois, elle ajoute : « Cela m'a aussi fichu un salutaire coup de pied au cul ! Dans ce genre d'aventure, on ne peut que travailler, travailler et travailler ! ».

### **Un album qui emprunte à différents textes que Léopoldine habille de sa musique**

Avec Léopoldine HH, on ne sait jamais à qui on s'adresse : à la comédienne ou à la chanteuse ? On la rencontre pour l'actualité de son premier album, et la conversation fatalement ricoche sur ses projets de théâtre, où l'on apprend incidemment qu'elle travaille sur trois pièces de Brecht avec Julie Brochen, ancienne directrice du TNS, ou qu'elle figure dans Rumba, pièce de Lise Martin, donnée au printemps à la Comédie de Reims.

Mais dans l'immédiat, émerge ce premier album, Blumen im Topf ( Fleurs en pot ), enregistré pour l'essentiel du côté de Besançon et qui fait suite à un premier CD/trois titres sorti fin 2014. On y retrouve d'ailleurs, mais réarrangé, Ces années... , avec son entêtante et mélancolique morale empruntée à Gilles Granouillet – « C'est quand on a plus vingt ans/Qu'on sait qu'on a eu vingt ans ».

Subtiles et énergiques, décalées et tendres, cherchant leur swing saccadé du côté d'un jazz assez sage mais s'autorisant aussi une sortie de route déjantée du côté de la techno (un Blumen Frischgemixt Van Landuyt), ces Fleurs en pot ont aussi et surtout leurs racines bien ancrées dans l'amour des textes de la jeune artiste.



Elle y convoque ainsi Roland Topor, Howard Barker, Gildas Milin ou encore Gilles Granouillet, déjà cité. Et met sur leurs mots sa musique, ses atmosphères intimistes, ses ambiances fragiles qui parfois s'emballent dans des effets lyriques – puissant Zozo Lala !

L'enfance, la séparation, la mémoire, son attachement à l'Alsace qui jamais ne devient enfermement (son parcours, qui la mène d'Ottawa à la Martinique, en témoigne), y hantent un album d'une vraie beauté. Sur quatre titres, un chœur de collégiens franc-comtois apporte sa contribution. Elle évoque l'expérience d'un sourire : « Les faire chanter en alsacien n'était pas évident. Ils demandaient si c'était du suédois ! »

### **Embryon de tournée**

Elle entend maintenant défendre l'album sur scène. Incarner cette poétique croisée de la femme et de l'enfant (plus exactement de la femme qui se souvient qu'elle a été enfant) auprès du public. Strasbourg, Colmar, Besançon, Paris (aux Trois Baudets) constituent déjà l'embryon d'une tournée.

Le regard gourmand, elle explique vouloir apporter à l'album une autre couleur : « Plus électrique ! » Avant de s'exclamer d'un rire : « Zozo Lala , tout de même, ça envoie du bois ! » Car désormais, de ces Fleurs en pot, Léopoldine HH, avec sa tresse de jeune fille bien rangée, ne rêve que d'une chose : en faire un spectacle qui dépote.15.09.2016

Blumen im Topf, 12€. Disponible sur : leopoldinehh.com ; et prochainement chez Discobole à Colmar, à la librairie 47 Degrés Nord à Mulhouse et à la librairie Kléber, à Strasbourg où l'album sera présenté samedi 1er octobre, à 17h30.

---

### **Strasbourg - Hôtel-de-ville / Le dalaï-lama reçoit le prix Marcel-Rudloff**

Pour sa 5e escale strasbourgeoise, -dans la capitale des droits de l'homme, « une cité où toutes les croyances peuvent s'épanouir dans un respect mutuel », comme l'a souligné le maire de Strasbourg-, le leader spirituel du bouddhisme tibétain, prix Nobel de la Paix 1989, a marqué une pause déjeuner à l'hôtel de ville. Il y a signé le livre d'or par le message : « Avec des prières, que tout soit propice dans la vertu et le bonheur. »

« Je ne suis pas venu ici pour faire de discours : je suis venu pour manger ! », s'est excusé, platement, le dalaï-lama, provoquant l'hilarité de quelque 200 personnes qui l'attendaient dans un salon qu'il connaît déjà, a rappelé Roland Ries dans son discours.

En effet, il y a déjà été reçu précédemment - en 2001 par Fabienne Keller et Robert Grossmann, ainsi que par Marcel Rudloff en 1988.

Clin de d'œil de l'histoire, c'est dans ce même salon que le président des Amis de Marcel-Rudloff, Francis Hirn, a remis dans la foulée au dalaï-lama le Prix de la Tolérance 2016, sous la forme d'une sculpture créée par Freddy Ruhlmann.

Non sans voir rappelé ses combats pour les valeurs de « l'humanisme rhénan », incarnées dans les différents engagements de l'ancien sénateur-maire de Strasbourg, qui avait notamment siégé au conseil constitutionnel.16.09.2016

---

### **Haut-Koenigsbourg - Inauguration du Chemin des châteaux forts « L'Alsace, terre de châteaux forts »**

Ce long chemin, qui file du nord au sud (ou l'inverse), de Wissembourg à Thann, avec ses quelque 450 km, a été inauguré hier, au Haut-Koenigsbourg.

« Ce lieu est symbolique », s'enthousiasme Guillaume d'Andlau, fier président de l'Association des châteaux forts d'Alsace. « C'est l'étendard de l'Alsace. »

Parce qu'il y a bien d'autres sites, il a été décidé de les relier. Pas tous (la région en compterait 130), mais 80. « Malgré les nombreux visiteurs, du Haut-Koenigsbourg, note ainsi Guy Muller, membre de l'association, à l'origine du projet, l'Alsace n'est malheureusement pas encore identifiée comme une terre de châteaux forts. Certains sont même surpris d'apprendre qu'il y en a autant ! »

Sur le modèle du sentier cathare (250km à parcourir à cheval, à vélo ou à pied), le Club vosgien a pris ses chemins balisés et dressé une carte reliant le maximum de sites. « On a un rôle historique, rappelle son vice-président, Jean-Marc Parment. Notre vocation, c'est le patrimoine. » Qu'il soit naturel ou

architectural, voire castral, il justifie ce long travail et la pose de 1 200 panneaux le long des sentiers, ainsi que 500 plaquettes.

En suivant le logo "Chemin des châteaux forts d'Alsace", il est désormais possible de traverser l'Alsace en vingt-huit étapes, d'une moyenne de seize kilomètres chacune. « On a voulu réunir les châteaux incontournables, comme le Haut-Koenigsbourg, dicit Guy Muller. Mais aussi les intéressants, comme l'Oedenbourg, et les anecdotiques, comme le Niederkoenigsbourg. »

Parce qu'il n'y avait plus de raison qu'autant de sites restent sous silence, les 30 000 euros qu'a coûté l'aménagement sont là pour rappeler, si besoin était, que « l'Alsace est une terre de châteaux forts ».

En mars 2017, un guide des 450 km de ce chemin sera édité, chez I.D. éditions. 19.09.2016

---

## **Art - Un prêt du musée des beaux-arts de Strasbourg : Valentin de Boulogne s'en va à New York**

Il fut l'un des derniers grands caravagistes : Valentin de Boulogne (1591-1632) figure dans les collections des Musées de Strasbourg avec une grande toile. Restaurée cet été, elle part pour le Metropolitan Museum de New York qui consacre au peintre une rétrospective, reprise dès février 2017 par le Louvre.

Lorsque Hans Haug, directeur des Musées de Strasbourg, procède en 1931 à l'acquisition du tableau Musiciens et soldats, de Valentin de Boulogne, il est alors bien en avance sur son temps. Le caravagisme avait sombré dans l'oubli depuis belle lurette et un peintre comme Georges de La Tour, aujourd'hui adulé, était encore un parfait inconnu.

Il faudra attendre 1934 et la mythique exposition du musée de l'Orangerie, à Paris, Les peintres de la réalité, pour qu'on s'intéresse enfin à cette étrange peinture, faite de clairs-obscurs appuyés, de scènes portées par une vérité du quotidien où se glisse le plus souvent une touche populaire.

### **Le prêt du tableau à deux institutions prestigieuses devait s'accompagner d'une restauration rendant à l'œuvre la richesse de son coloris**

C'est justement le cas avec cette grande toile (1,55 mètre de haut pour 2 mètres de large) de Valentin de Boulogne acquise par Haug. L'artiste, qui a fait l'essentiel de sa carrière dans la Rome de la fin du caravagisme, y peint, dans une lumière de catacombes, une scène de taverne réunissant cinq personnages : deux soldats semblent s'enivrer consciencieusement alors que jouent à leur table trois musiciens dont une bohémienne munie d'un tambourin.

Le type d'endroits que Valentin de Boulogne fréquentait avec une certaine assiduité. À en croire du moins les circonstances de sa mort relatées par un contemporain : après avoir copieusement sacrifié à Bacchus et beaucoup transpiré, le peintre se jeta dans l'eau froide d'une fontaine, bain improvisé dont il ne se relèvera pas.

Peu de musées en France possèdent des œuvres de celui que Dominique Jacquot, conservateur du musée des beaux-arts de Strasbourg, présente comme « le dernier des grands caravagistes ». Au Louvre et à Versailles, qui en comptent quelques-uns, s'ajoutent le musée des Augustins à Toulouse (une Judith), la cathédrale de Saint-Jean-de-Maurienne (un Saint Jean-Baptiste ) et donc le musée des beaux-arts de Strasbourg.

Ce dernier, pour qui entend monter une rétrospective de l'artiste, est donc un prêteur obligé au regard de la qualité de l'œuvre.

Et c'est donc bien à sa porte que sont allés frapper les commissaires de l'exposition Valentin de Boulogne qu'organisent en partenariat deux prestigieuses institutions : le Metropolitan Museum de New York et le Louvre.

Si Musiciens et soldats passe pour un chef-d'œuvre de l'artiste, il n'en était pas moins dans un état qui nécessitait un travail de restauration. Des repeints anciens, des lacunes comblées autrefois de façon insatisfaisante et des vernis qui avaient mal vieilli perturbaient la lecture de l'œuvre. Difficile ainsi d'assurer un prêt qui ne rende pas justice à la palette de Valentin de Boulogne. Mais la facture, sans être pharaonique, se révélait conséquente...

L'intervention de la Société des Amis des Musées de Strasbourg a permis la prise en charge (30 000€) d'une restauration ambitieuse effectuée par Noëlle Jeannette sous la supervision d'un comité scientifique. « Le résultat est miraculeux », commente Dominique Jacquot sous le regard approuvateur de Marie-Christine Weyl, présidente de l'association.

En dépit de la dominante sombre, d'une gamme de bruns foncés qui couvre une bonne partie de l'espace, des touches de couleur surgissent à nouveau : des tissus rouges ou bleus, des carnations rosées. « Quand un vernis jaunit sur du bleu, vous avez du vert. Ici, le bleu du peintre est à nouveau restitué », indique Noëlle Jeannette, dont le regard pétille encore de « la chance d'avoir pu travailler sur un tel tableau ! ».

Mise en caisse hier, l'œuvre partira donc à New York où elle sera exposée tout l'automne ; le Louvre, de son côté, acceptant de prêter au Metropolitan ses cinq tableaux de l'artiste. Elle rejoindra ensuite Paris qui accueillera à son tour l'exposition. Avant d'être enfin présentée aux visiteurs du musée des beaux-arts de Strasbourg à la fin de l'été 2017. Dans son nouvel éclat caravagesque. 21.09.2016

Valentin de Boulogne : beyond Caravaggio, au Metropolitan Museum of Art de New York, du 7 octobre au 16 janvier. Puis Valentin de Boulogne, au Louvre du 22 février au 22 août 2017.

---

## **Tourisme - Bilan de la saison estivale en Alsace / Un été avec des hauts et des bas**

Dans un contexte marqué par l'attentat de Nice, le secteur alsacien du tourisme affiche des résultats globalement positifs malgré la baisse de fréquentation enregistrée en août dans l'hôtellerie et les meublés.

à en croire l'Agence d'attractivité de l'Alsace (AAA), le secteur alsacien du tourisme s'en tire mieux que Paris et l'Île-de-France qui, en raison de la menace terroriste, connaissent une baisse substantielle du nombre de visiteurs internationaux depuis le début de l'année. C'est également ce que montre le bilan de la saison estivale présenté hier dans un hôtel strasbourgeois par Marie-Reine Fischer, sa vice-présidente.

« Le tourisme en Alsace, c'est 2,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel pour les entreprises alsaciennes et 37 000 emplois. C'est aussi un secteur qui totalise un investissement annuel moyen de 218 millions d'euros, dont 68 millions pour l'hôtellerie », a-t-elle tenu à rappeler en guise de préambule.

Hausse des nuitées au mois de juillet : « Après une année 2015 très bonne, la tendance dans l'hôtellerie est restée orientée à la hausse : la fréquentation globale a augmenté de +1 % sur les sept premiers mois de l'année, à 3,56 millions de nuitées », observe Mme Fischer. En juillet, les nuitées affichent une hausse globale de 2 % par rapport au même mois en 2015. Dans le détail, les résultats dans les trois principales agglomérations restent pour le moins contrastés : hausse de 2 points à Strasbourg, stabilité à Mulhouse et baisse de 1 % à Colmar.

Pour le mois d'août, l'enquête de conjoncture réalisée par l'AAA auprès de 200 hôteliers fait état d'une tendance générale à la baisse par rapport au même mois de l'année précédente. « Le bilan est tout de même jugé satisfaisant par 7 professionnels sur 10 », relativise Mme Fischer.

Dans la capitale alsacienne, selon Pierre Siegel, président du groupement des hôteliers-restaurateurs de Strasbourg, « la baisse des nuitées a été de l'ordre de 10 % en août. Il y a plusieurs facteurs qui s'additionnent : les attentats, l'image écornée de la France à l'étranger et la concurrence des offres d'hébergement chez l'habitant de type Airbnb », commente-t-il.

Le bilan est également contrasté pour les meublés et chambres d'hôtes labellisés Gîtes de France : à la hausse des nuitées en juillet (+7 %) répond un recul en août (-2 %). Les gestionnaires de camping font un constat inverse : baisse de fréquentation en juillet mais hausse en août.

Recul des clientèles chinoise, japonaise et nord-américaine : Dans l'hôtellerie, les chiffres dont dispose l'AAA font état d'une augmentation en juillet des clientèles française (+3 %) et étrangère (+2 %). Parmi cette dernière, on note une progression notable des visiteurs en provenance des Pays-Bas (+26 %), de Suisse (+8 %), de Belgique (+6 %) et d'Allemagne (+5 %).

« La situation est plus complexe pour les pays lointains. En raison des événements dramatiques survenus sur notre territoire, et de leur sensibilité aux questions de sécurité, les visiteurs des États-Unis diminuent en juillet de 23 %, ceux du Japon de 21 % et ceux de Chine de 20 %. Toutefois, on note une hausse de 11 % des Australiens et de 27 % des visiteurs du Proche et Moyen-Orient », indique Mme Fischer.

Pour la vice-présidente de l'AAA, il convient par conséquent « d'être plus que jamais d'être présents sur les marchés lointains ». Avant les opérations de promotion prévues en 2017 à Bahreïn, en Israël et

à Chicago, l'Alsace sera, dit-elle, à l'honneur lors du salon pour professionnels du voyage JATA Expo à Tokyo dès cette fin septembre.

Bilan mitigé pour les lieux de visite : d'après les données partielles collectées par l'AAA, le bilan estival s'avère positif pour la Montagne des singes (+11 % de fréquentation en juillet ; +3 % en août), le Haut-Koenigsbourg (stable en juillet ; +3 % en août) et le parc du Petit Prince qui, pour sa troisième saison estivale, affiche une progression des entrées de 30 %.

La découverte de Strasbourg en bateau en revanche affiche un bilan estival mitigé avec une fréquentation stable en juillet suivie d'une baisse de 11 % en août, fortes chaleurs obligent. À Mulhouse, la cité de l'automobile et la cité du train ont également enregistré un important recul des visiteurs en août, respectivement de 16 et 22 %. 21.09.2016

---

## **Wissembourg - Outils Wolf / Les salariés se sentent abandonnés**

Confrontés à un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) qui toucherait une cinquantaine de postes, des salariés d'Outils Wolf ont mené hier matin une petite action devant l'entreprise de Wissembourg.

Hier matin, vers 7 heures, dans la pelouse située devant le centre de recherches de l'entreprise wissembourgeoise Outils Wolf, sept croix avaient été plantées. Là, quelques salariés expliquaient leur déception. Ils sont âgés entre 25 et 38 ans et ont entre quatre et onze ans d'ancienneté. Ils sont mécanicien, dessinateur, technicien essai ou encore tourneur. Ils sont confrontés à la mise en place du plan de sauvegarde pour l'emploi.

### **Plus qu'une semaine de travail**

Le fabricant de tondeuses à gazon haut de gamme a été placé le 18 juillet en redressement judiciaire à la demande du dirigeant Pierre Wolf. « La direction ne nous a jamais vraiment informés de la manière dont les choses allaient se dérouler », regrette l'un des salariés. Comme ses collègues, il souhaite rester anonyme. « Nous avons eu une réunion jeudi dernier, au cours de laquelle nous avons appris qu'il ne nous restait qu'une semaine de travail. Mais on ne sait rien de la prime de licenciement, ni d'une éventuelle procédure de reclassement », ajoute un autre, précisant que les lettres de licenciement n'avaient pas encore été reçues par les salariés concernés. « Outils Wolf est une entreprise familiale : on aurait aimé un peu plus de dialogue avec la direction, qu'elle nous explique la situation... et peut-être aussi qu'elle nous remercie pour le travail fourni ».

### **Des mesures de reclassement**

Lundi, les salariés ont eu droit à une présentation de Pôle Emploi portant sur le contrat de sécurisation professionnelle, prévoyant de la formation, un suivi personnalisé pendant un an et une meilleure indemnisation. Un contrat que les employés peuvent accepter ou non. « Mais la direction n'était pas là à cette réunion... Et nous n'avons pas non plus été soutenus par les responsables du personnel », poursuit un autre salarié.

Le compte rendu d'une réunion exceptionnelle du comité d'entreprise du 1er septembre indique que le PSE prévoit le licenciement pour motif économique de 50 salariés — sur les 164 que comptait l'entreprise au 1er août — ainsi que quelques mesures d'accompagnements, comme l'aide à la formation... Tant le livre I du PSE, qui concerne les licenciements, que le livre II, qui porte sur les mesures d'accompagnement des salariés, ont fait l'objet d'un avis favorable du CE.

Selon Laurent Walter, secrétaire général pour le Bas-Rhin de la CFTEC, le PSE « désormais homologué par la Dirreccte (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation du travail et de l'emploi) », inclut des mesures de reclassement : 14 postes seront proposés aux salariés concernés par les licenciements, dont douze chez Étesia, entreprise appartenant au même groupe Elmar Wolf, également implantée à Wissembourg. 22.09.2016

Le dirigeant Pierre Wolf n'était pas joignable hier.

---

## **Saverne - Direction d'orchestre Alexandre Jung : un chef à Londres**

Directeur de l'école de musique de Saverne, Alexandre Jung a été sélectionné pour participer mi-novembre, à Londres, au prestigieux concours de direction d'orchestre « Donatella Flick ». La suite logique d'une carrière renommée de chef d'orchestre.

À Saverne, Alexandre Jung est surtout connu pour être à la tête de l'école de musique de la commune. Mais dans une vie antérieure, c'est la prestigieuse Musique de la Police Municipale que ce Haguenovien d'origine a dirigée, à seulement 24 ans.

Directeur d'école, clarinettiste, époux et papa, Alexandre Jung est aussi, à seulement 33 ans, un chef d'orchestre renommé à l'actualité prometteuse.

### **Il sera à la tête du London Symphonic Orchestra**

Finaliste du 54e concours international de jeunes chefs d'orchestre de Besançon l'année dernière, il a cette année été sélectionné pour participer en novembre prochain au « Donatella Flick-LSO Conducting Competition », un prestigieux concours de direction d'orchestre, partenaire depuis 1996 de l'Orchestre symphonique de Londres.

Cette compétition de trois jours – qui, hasard du calendrier de la vie, coïncide avec le terme de la deuxième grossesse de son épouse – va le conduire à diriger le London Symphonic Orchestra (LSO) dans des pièces du répertoire qu'il trimballe systématiquement avec lui et annoté, travaille, anticipe, dès qu'il a une minute de libre depuis des semaines.

À la clé, pour le vainqueur du concours, le titre de chef d'orchestre adjoint du LSO, pendant un an.

Et si c'était lui ? Alexandre Jung préfère ne pas tirer de plans sur la comète, espérant avant tout tirer le maximum d'une expérience qui sera forcément enrichissante. « C'est surtout eux qui vont m'apprendre », présage le Savernois d'adoption en évoquant les musiciens professionnels du LSO.

### **« Un alchimiste au service d'un compositeur »**

Simple et humble malgré une carrière déjà remarquable et remarquée, le trentenaire décrit le rôle de chef d'orchestre comme celui d'un « alchimiste au service d'un compositeur ». Sa plus grande satisfaction : « Lorsque l'orchestre sonne selon la patte de celui qui le dirige. »

À Londres, avec le LSO, il sait qu'il devra se départir d'habitudes liées à la direction d'orchestres amateurs. Autrement dit « ne pas trop parler ».

Mais savoir, en seulement quelques instants, transmettre aux musiciens « ce que je veux entendre ». Simplement par une gestique et une posture.

C'est tout l'art de la direction d'orchestre, qu'Alexandre Jung pratique depuis ses 16 ans avec une passion intacte et communicative. 22.09.2016

---

## **Immobilier - Aide à la vente / Visite virtuelle avec Gizmo**

La jeune société alsacienne Gizmo a développé un service innovant de visualisation 3D qui s'adresse aux promoteurs et professionnels de l'immobilier.

Les technologies de l'information bousculent les techniques de commercialisation des promoteurs immobiliers. La visualisation en trois dimensions (3D) des logements s'avère être un outil d'aide à la vente autrement plus attractif que le classique plan 2D, voire la visite d'un appartement témoin. « Cette évolution fait écho à la maquette 3D conçue par les architectes. Elle permet au client de rentrer et de circuler à l'intérieur de son futur logement, d'en imaginer la décoration, en comprendre les volumes, etc. », constate Frank Maire, vice-président de la fédération des promoteurs immobiliers d'Alsace-Lorraine.

### **Trois recrutements début septembre**

La « visite » du futur logement ou bureau peut se faire sur un écran, mais également en « immersion » au moyen du masque en carton Google Cardboard dans lequel on a glissé un smartphone diffusant une application de réalité virtuelle. C'est ce que propose Gizmo, une start-up alsacienne fondée à Mulhouse par Stéphane Saidani, qui a développé une technologie et une offre innovantes dans ce domaine.

Créée fin 2014, Gizmo a d'abord développé un logiciel de géolocalisation vendu par abonnement. « Il permet de repérer l'ensemble des biens proposés par un professionnel de l'immobilier ainsi que l'ensemble des services de proximité disponibles alentour. »

Fin 2015, elle a mis au point un service de visualisation 3D à l'attention des promoteurs et constructeurs : « Notre force est de proposer la visualisation de l'ensemble des appartements disponibles à la vente. Nous utilisons des logiciels existants, open source ou non. Notre organisation et notre infrastructure nous permettent d'aller vite tout en rendant le coût de nos réalisations accessible », explique Stéphane Saidani.

Depuis le printemps dernier, l'offre de service de Gizmo (5 salariés) comprend également la fourniture de masques 3D : « Ceux-ci permettent de vivre une expérience d'immersion totale. Pour passer d'une pièce à l'autre, il suffit de viser avec un curseur sur les flèches correspondantes. »

Les outils développés par Gizmo ont déjà séduit plusieurs dizaines de professionnels. Début septembre, trois nouveaux collaborateurs ont rejoint la société qui, pour commencer, loue pour eux des bureaux dans un espace de coworking à Strasbourg.23.09.2016

---

## **Vins - Deux Alsaciens parmi les meilleurs cavistes**

500 cavistes professionnels ont pris part à l'édition 2016 du concours du meilleur caviste de France. Parmi les huit finalistes encore en lice figurent deux Alsaciens : Fabrice Renner, de Saint-Louis, dans le Haut-Rhin, et Philippe Schlick, de Weitbruch, dans le Bas-Rhin.

L'Hexagone compte quelque 5 500 cavistes. 500 d'entre eux ont tenté leur chance au concours du Meilleur caviste de France. Une première sélection par internet en a qualifié une quarantaine, qui viennent de prendre part à la demi-finale, le 12 septembre à Châlon-en-Champagne. Seuls huit d'entre eux ont su tirer leur épingle du jeu pour prendre part au sprint final. Parmi eux, Fabrice Renner, à la tête du Monde du Vin, à Saint-Louis, et Philippe Schlick, de la Boutique du Sommelier, à Weitbruch, un village de moins de 3 000 âmes, entre Haguenau et Brumath. Trois cavistes de la vallée du Rhône, ainsi qu'un Nantais, un Parisien et un Champenois complètent la dream team des finalistes.

Les concurrents ont dû répondre à un questionnaire œnologique pointu. Ils ont dégusté, à l'aveugle, deux vins et un spiritueux.

Fabrice Renner, 43 ans, est titulaire d'un BTS technico-commercial, mention commerce des vins et spiritueux, au lycée agricole de Rouffach. Il a ouvert son premier commerce à Blodelsheim. Philippe Schlick, 37 ans, est sommelier de formation. Après des études au lycée hôtelier d'Illkirch, où il a décroché un bac technologique puis un BTS en sommellerie, il a travaillé chez quelques grands noms de la restauration, dont Le Crocodile à Strasbourg, l'hôtel Royal à Evian, le Grand hôtel Park à Gstaad, le Casino de Deauville, ou le château d'Isenbourg à Rouffach. Il a aussi passé trois ans au Relais de la Poste, à La Wantzenau. Il a créé la Boutique du Sommelier en 2004, à Weitbruch.28.09.2016

La finale aura lieu le 10 octobre à Paris.

---

## **Drulingen - Soulagement chez Sotralentz / En redressement judiciaire**

La chambre commerciale du TGI de Strasbourg a prononcé hier le placement en redressement judiciaire des cinq filiales du groupe Sotralentz [\*], au grand soulagement des 720 salariés. Sa décision permet la poursuite d'activité.

Le tribunal a finalement choisi la solution du redressement judiciaire, qui n'obère pas les chances de pérenniser le savoir-faire industriel et les emplois. Il a nommé deux administrateurs judiciaires (Nathalie Guyomard et Éric-Étienne Matin) et fixé la période d'observation à six mois. Une audience intermédiaire est prévue le 31 octobre, une autre le 21 novembre.

### **« On risquait de perdre des clients, faute de trésorerie »**

Le jugement a été accueilli avec soulagement par des représentants du personnel. « Vu la longue attente, c'est presque l'euphorie. On va pouvoir y aller pour la poursuite de l'activité et le maintien des emplois », positive Carole Roeser, déléguée FO de Sotralentz Packaging. Cette filiale de 160 salariés qui fabrique des cuves, conteneurs pour l'habitat intéresse « des repreneurs prêts à y investir. Packaging a de l'avance. En 2015, il y avait un projet de cession de cette activité qui n'a pas abouti », rappelle-t-elle.

Rassurée, Elisabeth Mathis, secrétaire CGT du CE de Packaging, note que « si la situation s'était prolongée, l'entreprise risquait de perdre des clients avec l'impossibilité de rentrer de la matière première, faute de trésorerie ». « Toutes les sociétés ont du travail : SMI a rentré des tunneliers », fait valoir la syndicaliste. La direction du groupe confirme que malgré les difficultés rencontrées, « les prévisions d'activité sont satisfaisantes pour tous les métiers du groupe, aussi bien la chaudronnerie que les treillis et armatures pour béton armé, les emballages et l'assainissement non collectifs, comme en témoignent les carnets de commandes remplis et la confiance des clients ».

Si certains nourrissent quelques inquiétudes pour les 60 salariés du siège, la CGT dit avoir obtenu l'assurance des pouvoirs publics qu'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) n'était pas à l'ordre du jour.

Les représentants du personnel devraient rencontrer cet après-midi les administrateurs judiciaires et peut-être le représentant de l'AGS, le régime de garantie des salaires qui prend le relais pour le versement de la paie.

### **Toutes les solutions sont ouvertes**

Dans un communiqué, la direction précise que « la décision du tribunal va permettre au groupe de travailler à la poursuite de l'activité de chaque filiale avec plus de sérénité. Sotralentz veut se donner le temps de se construire un nouvel avenir et n'écarte aucun scénario ». Notamment l'entrée en jeu de nouveaux repreneurs intéressés par le savoir-faire industriel des filiales. « L'objectif, assure-t-elle, est la continuité de l'activité, même si cela devait imposer un changement de périmètre du groupe ». Autant dire que des cessions sont envisagées.

Avec l'ouverture de la procédure de redressement, les administrateurs vont réaliser un audit économique et social des différentes sociétés qui sera présenté au tribunal fin octobre. « Toutes les solutions sont ouvertes, y compris la recherche de partenaires et candidats à la reprise », indique Me Guyomard.29.09.2016

[\*] Le groupe Sotralentz, créé en 1904, emploie 1 100 salariés dont près de 600 en Alsace et a réalisé un chiffre d'affaires de 276 millions d'euros en 2015. Il est présent également en Allemagne, en Espagne, en Pologne et en Roumanie.

---

## **Les noms des sept nouvelles régions officiels - Grand Est pour de bon, c'est au JO**

Le nom des sept nouvelles grandes régions, issues de la réforme territoriale qui a réduit le nombre de régions métropolitaines, est entériné jeudi au Journal officiel. C'est donc Grand Est pour de bon, pour les anciennes régions fusionnées Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine.

Sept décrets officialisent le nom définitif des nouvelles régions ainsi créées, qui avait été approuvé par les conseils régionaux respectifs.

### **La région «Grand Est» (chef-lieu Strasbourg) désigne ainsi la région issue des anciennes régions Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine.**

La région issue du regroupement de la Basse-Normandie et de la Haute-Normandie a été baptisée «Normandie» (chef-lieu Rouen).

Le nom «Occitanie» (chef-lieu Toulouse) correspond à la région issue du regroupement des régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.

«Hauts-de-France» (chef-lieu Lille) désigne la région issue du regroupement des régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie.

Le nom «Auvergne-Rhône-Alpes» (chef-lieu Lyon) correspond à la région issue du regroupement des régions Auvergne et Rhône-Alpes.

La région issue du regroupement des régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes s'appelle désormais «Nouvelle-Aquitaine» (chef-lieu Bordeaux).

Enfin le nom «Bourgogne-Franche-Comté» (chef-lieu Dijon) désigne la région issue du regroupement des régions Bourgogne et Franche-Comté.

Les autres régions de France métropolitaine sont Bretagne, Pays de la Loire, Centre-Val de Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Ile-de-France. La Corse n'a pas la dénomination de région.

Les régions se réunissent en congrès ce jeudi à Reims, le premier depuis la mise en place des grandes régions.

"La dénomination Grand Est, pour la région regroupant l'Alsace, la Champagne-Ardenne et la Lorraine, a fait l'objet d'une consultation citoyenne entre le 14 mars et le 1er avril derniers. Au total, 288 914 citoyens y ont pris part et ont donné leur avis. Parmi eux, près de 75 % ont voté pour Grand Est. Cette dénomination a été soumise à l'approbation du Conseil régional le 29 avril 2016", rappelle la Région Grand Est dans un communiqué diffusé ce jeudi matin.29.09.2016

---

## **Enseignement –Ecole d’ingénieurs informaticiens Ensiie / Le coup de massue**

Par manque de financements, l’antenne strasbourgeoise de l’École publique d’ingénieurs Ensiie devrait fermer. Laissant un sentiment d’immense gâchis.

« Pourquoi une annonce de fermeture si brutale ? », se demande cette étudiante de l’antenne strasbourgeoise de l’Ensiie (École nationale supérieure d’informatique pour l’industrie et l’entreprise). Cette École d’ingénieurs, basée à Évry dans l’Essonne, avait ouvert en 2009, avec le soutien des collectivités territoriales, une antenne à Illkirch pour répondre au manque d’ingénieurs en informatique en Alsace.

Les porteurs de ce projet, le directeur de l’Ensiie Evry-Paris Menad Sidahmed et Pierre Tellier, directeur de l’Ensiie Strasbourg jusqu’en 2013, semblaient avoir vu juste. Installée dans les locaux de l’ISU (International space university), l’École était montée en puissance pour former en trois ans des promotions de 50 élèves sélectionnés dans toute France après une classe prépa ou un IUT.

La formation de l’École, basée sur le créneau des sciences de l’entreprise, avec une combinaison de l’informatique et des mathématiques pour le big data, l’intelligence artificielle, intéresse les entreprises qui ont développé des partenariats avec l’antenne alsacienne. « J’ai été embauché huit mois avant d’être diplômé », témoigne Maxime, un étudiant de 22 ans venu d’Aix-en-Provence. Les diplômés trouvent des emplois dans les grandes entreprises informatiques et les start-ups.

Avec plus de 130 étudiants, l’antenne de l’Ensiie a aussi développé des formations avec l’UFR de mathématiques et informatique de l’Université de Strasbourg, et avec l’école d’ingénieurs Telecom physique Strasbourg (TPS), également implantée dans le parc d’innovation d’Illkirch.

### **Directeur au bord des larmes**

Ce beau projet pourrait disparaître, viennent d’apprendre les étudiants alsaciens. Un véritable coup de massue. Tous se sont retrouvés, hier, dans un amphithéâtre de l’ISU avec des dizaines d’anciens diplômés, pour entendre les explications de Menad Sidahmed. Le directeur avait du mal à retenir ses larmes. Mais il a confirmé le projet de fermeture de l’antenne strasbourgeoise, une fermeture qui devrait être progressive. Les étudiants de deuxième et troisième année pourraient poursuivre leur cursus à Illkirch, mais aucun élève de première année ne sera recruté l’an prochain sur le site alsacien. La décision de mettre un terme à ce projet devrait être votée jeudi 6 octobre à Évry par le conseil d’administration de l’École. « J’en prends la responsabilité. Je n’ai pas le financement pour gérer l’école. J’avais pris le risque d’ouvrir en pensant que la période de disette qui avait commencé en 2009 n’allait pas durer plus de deux ou trois ans et que l’État pourrait subvenir à nos besoins. Mais il n’en a rien été. Cette situation peut mettre en péril l’Ensiie tout entière », assure Menad Sidahmed.

Ses visites au ministère pour sauver cette école publique, un statut qui l’empêche d’augmenter les frais d’inscription des étudiants, sont restées vaines. Le directeur s’est également entretenu hier avec des représentants de l’Eurométropole Strasbourg et de la région Grand Est. Elles participent au financement de l’École à hauteur de 200 000 euros chacune. Un soutien qui ne permet de couvrir des dépenses annuelles comprises entre 900 000 et un million d’euros. « Nous sommes arrivés à la conclusion que le projet n’est pas viable tel qu’il est mené aujourd’hui ». « Nous ne sommes pas là pour nous substituer à la défaillance de l’État », a expliqué à son tour le représentant de l’Eurométropole.

Le directeur de l’École, Stéphane Genaud, se démène pour que le projet strasbourgeois de l’Ensiie soit repris par un autre établissement d’enseignement supérieur. Une course contre la montre pour éviter un immense gâchis.30.09.2016

---

## **SNCF- Dernier train de nuit pour Nice !**

Le train Intercité n° 4283 a fait son dernier voyage de Strasbourg à Nice dans la nuit de vendredi à samedi. Il a embarqué 254 voyageurs dont beaucoup déplorent l’arrêt de la desserte.

Le nombre de caméras et d’appareils photos présents vendredi soir sur le quai 7 de la gare de Strasbourg a mis la puce à l’oreille de ceux qui ignoraient, alors qu’ils embarquaient à bord du train de nuit à destination de Nice, qu’il ne s’agissait pas d’un train comme les autres. Après plusieurs décennies d’allers-retours entre l’Alsace et la Côte d’Azur, il effectuait comme annoncé son dernier voyage.



Pas de quoi modifier le rituel propre à ce type de train équipé exclusivement de voitures couchettes, soit pour l'occasion sept de seconde classe (six couchettes par compartiment) et une de première classe (quatre couchettes). À 20 h 11, au coup de sifflet du chef de service, le convoi s'ébranle alors que l'obscurité recouvre déjà Strasbourg.

À bord on sait que la nuit, comme le voyage, sera longue. C'est veille de week-end : les gens sont détendus, les mots et gestes d'amabilité sont de rigueur. L'espace étant contraint dans les voitures, on se croise tant bien que mal avec le sourire. Même malmenés par les soubresauts du train...

Sur chaque couchette, une sorte de sac de couchage fin et un oreiller, protégé par une enveloppe plastique, attendent le voyageur nocturne. Ce dernier n'a plus qu'à trouver un espace pour ranger son sac. Pas de quoi s'asseoir en attendant que le sommeil vous gagne. Ceux qui n'ont pas envie d'adopter la position allongée n'ont d'autre solution que de « squatter » l'étroit couloir. Des prises y permettent de recharger son smartphone...

Très vite les voyageurs sortent leurs sandwiches qu'ils n'ont pas manqué de prévoir. Il y a belle lurette que les distributeurs de snacks et de boissons, toujours en place aux deux extrémités du train, ont été mis hors-service.

À Besançon-Viotte, où le train s'arrête après 23 h, les derniers passagers sont admis à bord. Entre-temps, les lumières se sont progressivement éteintes, les portes des compartiments ont été verrouillées, une majorité de voyageurs s'étant endormi.

Lors du contrôle des billets, certains apostrophent les agents SNCF pour leur demander les raisons de l'arrêt de la ligne, et en retour, leur confier leur déception. Parmi ceux-ci, beaucoup sont des voyageurs réguliers qui devront à l'avenir, disent-ils, trouver un autre moyen de transport pour rejoindre leur famille ou leur lieu de travail.

Il y a par exemple Manon, originaire de Nice et gendarme dans la région colmarienne depuis mai : « J'ai une carte de réduction comme militaire. J'empruntais le train deux fois par mois. Il va falloir désormais que je prenne l'avion ou le TGV de jour ! J'ai déjà testé le covoiturage mais c'était fatigant », dit-elle. Prendre des lignes de cars longue distance ne la tente guère.

#### **« Les cars Macron vont tuer les trains de nuit »**

Jean-Luc, un informaticien Toulonnais travaillant en détachement à Heilbronn (Bade-Wurtemberg), acquiesce : « Avec les cars Macron, l'offre de mobilité régresse ! Ils vont définitivement tuer les trains de nuit. Tout le monde n'a pas besoin d'aller vite et dans un pays de la taille de la France, ceux-ci se justifient », insiste-t-il.

À trois reprises, en gares de Belfort, Dijon et Marseille, le train doit rebrousser chemin (repartir en sens opposé) : ce qui nécessite de décrocher la locomotive non réversible et d'en accrocher une autre à l'extrémité opposée. À chaque fois l'arrêt dure au moins une vingtaine de minutes.

À Dijon où le train arrive à 0 h 15, l'arrêt durera même 50 minutes. Le conducteur est remplacé par un collègue, qui le sera à son tour par un troisième en gare de Marseille. Le duo d'agents d'accompagnement (ou contrôleurs), qui occupe un compartiment avec trois sièges dénommé « point information », passe ici également le relais à une nouvelle équipe. Celle-ci assure les annonces prévenant les voyageurs des arrêts matinaux. « Pour les arrêts à Avignon et Arles, avant 6 heures du matin, pas d'annonce au haut-parleur : on réveille directement les gens à leur place pour ne pas écourter la nuit de ceux qui dorment », explique Damien, l'un des deux agents monté à Strasbourg.

« Le travail à bord des trains de nuit ne ressemble pas à celui dans les trains de jour », confie son collègue, Grégory, depuis huit ans dans le métier. « À partir de 22 heures, tout devient calme. On peut néanmoins croiser des insomniaques, dont certains ont envie de parler avec vous ».

Si la plupart des circulations se passent bien en règle générale, il reconnaît que des situations plus critiques peuvent survenir : « En cas d'incident provoquant un gros retard, il faut savoir gérer les réactions de passagers ! » S'y ajoutent les voyageurs sans billet : « On les invite à payer sinon on leur demande de descendre à l'arrêt suivant. Si besoin, on appelle la surveillance ferroviaire à Nantes qui fait intervenir les forces de l'ordre à la gare concernée. »

Quand ils quittent le train en gare Dijon, les deux agents n'oublient pas de saluer l'employée de Newrest Wagons-Lits, qui elle restera à bord jusqu'au terminus. À chaque arrêt, elle les a secondés dans les tâches d'accueil des voyageurs à même le quai, tout en veillant par ailleurs à la propreté des espaces communs, sanitaires compris.

Dans la voix de celle-ci flotte comme un air de regret : « Il y a encore quatre lignes de nuit SNCF qui continueront de circuler. J'y croiserai peut-être à nouveau les contrôleurs que j'ai connus ces 15 dernières années dans le Strasbourg-Nice ! »02.10.2016

---